



Save the date
18 juin 2021

Le salon virtuel pour les entrepreneurs

Auto-entrepreneur : toujours une bonne idée pour se lancer ?

Mardi 22 juin / 9h - 18h

Une journée de webconférences organisée par le Salon SME.

La réponse à cette question semble être « OUI ». Sur les 12 derniers mois (de mai 2020 à mai 2021), c'est quasiment 1 million de français qui ont créé leur entreprise. Et parmi eux, 65,5% ont choisi le régime de l'auto-entrepreneur.

Pourquoi est-il opportun de se lancer dans ce contexte ? Dans quels cas régime de l'auto-entrepreneur est-il le plus pertinent ? Quels sont les avantages et les inconvénients de ce régime ? Comment trouver ses premiers clients ?

Pour les aider, leur permettre de mieux connaître le régime et de se lancer encore plus sereinement, le Salon SME organise mardi 22 juin [une journée](#) dédiée à la réussite des auto-entrepreneurs. (Voir ci-dessous le programme de conférences).

« Depuis 1999, le Salon SME est aux côtés de tous les entrepreneurs. Pour s'adapter à une économie devenue « hybride » et à la transition entrepreneuriale, le salon est devenu virtuel, et propose chaque mois, aux entrepreneurs une [journée à thème](#) pour les aider à créer, développer et gérer leur activité. Il s'agit d'un parcours, digital, structuré, avec une conférence boussole en ouverture, des interventions d'experts et une table-ronde de clôture pour injecter des témoignages et du vécu » explique Alain Bosetti, Président du salon.

La participation aux webconférences et l'accès aux experts disponibles sur les stands virtuels sont gratuits, sur inscription.

Nouveau : Les visites virtuelles guidées du Salon SME Online.

Le principe : un expert guide accompagne de stand virtuel en stand virtuel un groupe d'une quinzaine de visiteurs sur un parcours thématique pendant 1 heure.

La Visite virtuelle Guidée « Mes premiers pas d'entrepreneur » est proposée par l'UAE lors de la Journée Live du Salon SME Online du 22 juin.

Monique Sentey, déléguée générale de l'Union des Auto-Entrepreneurs, accompagnée par un expert de Pôle Emploi puis de l'URSSAF, aidera les participants à y voir plus clair sur les dispositifs et aides existants, les obligations réglementaires et sociales. Avec son équipe, elle orientera ensuite chacun dans la mise en œuvre de son projet.

2 sessions le 22 juin prochain :

- A 10 h00 : <https://www.eventbrite.fr/e/159120454563>
- A 11h30 : <https://www.eventbrite.fr/e/159461488605/>

Programme de conférences pour la Journée « Live » du 22 juin :

- 9h00 - 9h30 : La feuille de route pour éviter les erreurs et avancer dans sa vie d'auto-entrepreneur.
- 11h00 - 11h30 : 5 étapes pour (enfin !) trouver des clients avec le web.
- 12h00 - 12h30 : Comment construire un business plan efficace ?
- 15h00 - 15h30 : Devenir auto-entrepreneur, ce qu'il faut savoir pour bien se lancer.
- 16h00 - 16h30 : Comment piloter sereinement votre activité en auto-entrepreneur ?
- 17h00 - 17h30 : Régime auto-entrepreneur : toujours une bonne idée pour se lancer ?

A propos du Salon SME

Le Salon SME, propose aux freelances, aux créateurs et dirigeants de TPE toutes les solutions pour créer, gérer et développer leur activité. Cet événement hybride est organisé en présentiel en Paris et en digital sur la plateforme de salons virtuels développée par [en Personne Virtual](#).

Il est placé sous les Hauts Patronages de Bruno Lemaire, Ministre de l'Économie et des Finances et d'Alain Griset, Ministre chargé des PME.

Le Salon SME, le Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile, Silver Economy Expo, l'agence de communication en Personne, [en Personne Virtual](#) ont été créés et développés par le Groupe en Personne.

Informations et pré-enregistrement gratuit sur www.salonsme.com.

#SalonSME #Rebondir #TransitionEntrepreneuriale



Contact presse :

Caroline Fichera – caroline@presse-enpersonne-expo.com - 01 47 61 49 33